



Conditions générales

1. Annulation/report de l'épreuve par l'organisateur :

En cas de conditions climatiques jugées trop dangereuses ou si des raisons sanitaires l'exigent, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve aux conditions suivantes :
A plus de 2 heures du départ : la finance d'inscription sera reportée à l'édition suivante.
Lors de l'épreuve : la finance d'inscription n'est pas remboursée.

2. Annulation/remboursement de l'inscription par la/le participant(e) :

A partir du moment où l'inscription est validée, la finance d'inscription n'est pas récupérable. Néanmoins, un report à l'année suivante ou un remboursement est possible sur demande moyennant la présentation d'un certificat médical attestant de l'incapacité de la/du participant(e) à pratiquer le vélo. La/le participant(e) peut également choisir de transmettre son dossard sans frais au plus tard 48 heures avant le départ.

3. Droit d'image :

Par son inscription, la/le participant(e) accepte que l'organisateur diffuse et exploite les images prises avant, pendant et après l'épreuve, ceci dans un objectif de promotion. Elle/il cède ainsi ses droits à l'image sans contrepartie pécuniaire.

4. Frais de rapatriement/évacuation :

Les frais de rapatriement ou d'évacuation sont à la charge du/de la participant(e). L'organisateur (Big Smile Cycling) n'est pas tenu d'assurer ou d'organiser le rapatriement ou l'évacuation d'une/d'un participant(e).

5. Loi sur la circulation routière :

Chaque participant(e) évolue sur route ouverte et doit, de ce fait, se conformer aux règles en vigueur et s'adapter aux consignes de la police en cas de déviation ou de fermeture d'un tronçon.

6. Responsabilité en cas d'accident :

Chaque participant(e) évolue sous sa propre responsabilité et ne peut en aucun cas tenir l'organisateur (Big Smile Cycling) pour responsable en cas de dégâts matériel ou corporel sur soi-même ou à autrui. Chaque participant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile (RC).